

Ecoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s'informer, décrypter et s'inspirer.



« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

RÉSEAUX SOCIAUX

Retoqué, TikTok au cœur de la g

Dans le collimateur des autorités, l'application star des ados est soupçonnée d'être le faux nez du Parti communiste chinois, un mouchard qui lui permettrait de mener des opérations massives d'influence, de surveillance ou d'espionnage. En Belgique, les fonctionnaires fédéraux sont priés de la supprimer de leur smartphone. Comment les nouvelles technologies redessinent la géopolitique.

PHILIPPE LALOUX

Passer du temps à la tribune presse du Parlement juchée à l'arrière de l'hémicycle présente au moins l'intérêt de deviner vaguement comment les députés tuent le temps. Réponse : comme tout le monde, sur leur smartphone. A échanger frénétiquement des messages ou éplucher les réseaux sociaux comme autrefois les gazettes. Et parmi eux : TikTok, dont la consultation risque de devenir très vite politiquement incorrecte.

Comme aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en France, au Danemark, à la Commission et au Parlement européen, ou demain à Namur, le gouvernement fédéral a en effet sommé, vendredi, ses agents de supprimer l'application de leur téléphone, à tout le moins professionnel. Le Premier ministre Alexander De Croo a donc suivi à la lettre les recommandations de la Sûreté de l'Etat et du Centre pour la Cybersécurité Belgique. L'interdiction s'applique à tous les appareils dont l'achat, l'abonnement ou l'utilisation est en partie ou totalement à charge des autorités fédérales. Elle durera six mois et sera ensuite réévaluée. Les appareils personnels utilisés par les fonctionnaires à des fins professionnelles ne sont pas concernés par l'interdiction, mais il est recommandé à ces personnes de ne pas installer l'application. Les autorités régionales, provinciales et communales sont invitées à emboîter le pas. Ce que la Flandre a déjà fait. Et qu'Elio Di Rupo, par ailleurs très actif sur l'application, s'appête à décider pour la Wallonie.

« Menace existentielle »

Mais pourquoi TikTok fait-il à ce point tiquer les autorités ? Naguère, Emmanuel Macron s'en servait abondamment pour parler aux jeunes, tandis que Joe Biden, en pleine crise covid, y recrutait des influenceurs pour appuyer sa campagne de vaccination. Ça, c'était avant. Depuis, il y a eu la guerre en Ukraine, des ballons espions dans le ciel américain, de l'agitation autour de l'origine du coronavirus, la visite de la présidente américaine de la Chambre des représentants Nancy Pelosi à Taïwan, le plan de la Maison-Blanche pour freiner les exportations de technologies de semi-conducteurs vers la Chine... Et à la

fin, c'est la Chine qui s'est vue taxée, le 28 février au Congrès à Washington, de « menace existentielle » pour les Etats-Unis. TikTok, dont le degré de porosité avec le Parti Communiste chinois (PCC) angoisse les chancelleries occidentales apparaît, en somme, comme le dernier épisode de cette guerre froide 2.0.

En réalité, Pékin et Washington se cherchent des puces depuis belle lurette. TikTok ne fait jamais que cristalliser, aujourd'hui, une rivalité historique entre les Etats-Unis et la Chine sur le terrain des nouvelles technologies. On se souvient du décret signé en mai 2019 par l'ancien président Donald Trump interdisant aux entreprises américaines d'acheter ou de transférer des technologies ou des services de télécommunications à des acteurs « possédés, contrôlés ou soumis à la juridiction d'un adversaire étranger » en cas de risque pour la sécurité nationale. Du jour au lendemain, le géant chinois Huawei, premier équipementier télécoms mondial et numéro 2 du smartphone derrière Samsung, se retrouvait sur la liste noire.

« L'œil de Pékin » hante la Maison-Blanche autant que celui de Moscou. La cabale anti-TikTok aurait d'ailleurs été déclenchée par un petit psychodrame pour l'ancien locataire de la Maison-Blanche. En juin 2020, des « armées » de jeunes (réunis sous la bannière de l'« Alt-TikTok », communauté alternative pétrie de militantisme et de culture sud-coréenne K-Pop) avaient ainsi réussi à transformer le premier meeting de campagne de Donald Trump, à Tulsa, en bide cuisant, simplement en réservant par centaines des places gratuites à coup de fausses adresses mail.

Sans en apporter la preuve, les Occidentaux redoutent que la Chine ne se serve de TikTok comme un mouchard placé dans la poche d'un milliard de personnes

Début juin, en plein mouvement Black Lives Matter, ils avaient aussi inondé la plateforme de vidéos de K-Pop sous le hashtag #WhiteLivesMatter. Partagé plus de 10 milliards de fois, il aurait du coup empêché les suprémacistes blancs de l'utiliser à des fins de propagande. Pour Trump, pas de doute, le complot portait la marque de Pékin. La hache de guerre était déterrée.

Le 6 juillet dernier, à Londres, le directeur du FBI, Christopher Wray, en rajoutait une couche, soutenant que la Chine, outre ses opérations d'influence, cherchait à « piller » la propriété intellectuelle des entreprises occidentales afin d'accélérer son propre développement industriel et de dominer à terme des secteurs clés. Et voilà le cyberspace mondial fracturé en deux univers numériques antagonistes, l'un sous influence américaine, l'autre chinoise. Dans ce cas, l'Europe a clairement choisi son écosystème.

Faux nez de Pékin

Si TikTok angoisse à ce point les chancelleries occidentales, c'est précisément parce qu'elles le soupçonnent d'être le faux nez du Parti communiste chinois. Plusieurs enquêtes, dont une de BuzzFeedNews qui a analysé les fuites d'enregistrements audio de 80 heures de réunions internes, ont pu démontrer que Pékin était bel et bien « l'administrateur système » du réseau social. Même si TikTok, à proprement parler, n'est pas une société *stricto sensu* chinoise (voir par ailleurs), tout se verrait en Chine. Ainsi, l'application vidéo capte au moins une fois par heure un signal GPS indiquant la position de l'appareil, demande en permanence l'accès aux contacts, cartographie les applica-

tions en cours d'exécution d'un appareil et toutes les applications installées. Felix Krause, ex-collaborateur de Google et fondateur de l'entreprise d'automatisation Fastlane, s'est amusé à décortiquer le code de l'application. Son rapport suggère que TikTok est capable de suivre tous les faits et gestes des utilisateurs, même s'ils ont désactivé ce traçage dans leur navigateur. D'un point de vue technique, cela équivaut à installer « un enregistreur de frappe » sur notre smartphone ou notre ordinateur, même lorsque l'on navigue sur des sites tiers.

Circonstance aggravante : en novembre dernier, dans une publication, TikTok a reconnu pour la première fois que les données de ses utilisateurs européens pouvaient être consultées, « selon les besoins du service », par des salariés en Chine. Seulement les salariés ? C'est toute la question sachant qu'une loi sur le renseignement adoptée par Pékin en 2017 indique que « toute organisation ou tout citoyen doit soutenir, aider et coopérer avec le travail de renseignement de l'Etat ». En clair, les entreprises chinoises ont, sur le papier, l'obligation de fournir des données aux services de renseignements si elles leur en font la demande. Or, la somme des données récoltées par TikTok, tel qu'il le déclare lui-même sur les magasins d'applications (Google Play ou AppStore), est vertigineuse : nom, prénom, position GPS de l'appareil, adresse mail, numéro de téléphone, contacts, historique de navigation sur internet. En sachant que l'application a été téléchargée plus de 2,5 milliards de fois (pour un milliard d'utilisateurs actifs), la masse de données est babylonienne.

Pire que Facebook ?

En somme, est-ce pire que Facebook ou Instagram ? « Interdire TikTok c'est bien, mais oublier les autres Gafam, ce n'est pas bien », relève Axel Legay, professeur à l'école polytechnique de l'UCLouvain et expert en cybersécurité. Dit autrement : non seulement Facebook, Instagram et autres Google pompent tout aussi allègrement nos données personnelles que les Chinois, mais aux Etats-Unis, aussi, les entreprises sont soumises à des obligations similaires de collaboration avec les services de renseignements (NSA, FBI).

« Il y a des réelles menaces avec TikTok », embraie néanmoins Axel Legay. « Ne serait-ce que parce que l'on dialogue plus avec les Américains qu'avec les Chinois. Ce qui est embêtant avec TikTok, c'est que le gouvernement est clairement à la manœuvre et exerce en permanence un poids sur les sociétés, tandis qu'aux Etats-Unis les sociétés ont encore beaucoup de puissance sur le gouvernement. En Chine, le gouvernement est puissant et peut faire plier toute société. Aux Etats-Unis, les sociétés plient quand ça les arrange. On l'a bien vu quand Apple a refusé que le FBI désosse l'iPhone de Syed Farook, l'un des auteurs de la tuerie de San Bernardino. Les pratiques d'espionnage et de collectes de données du gouvernement chinois se renforcent clairement. Ce qui est en train de se passer dépasse ce qu'on en dit. On est clairement dans une situation où l'Occident défend ses intérêts, aussi dans le cadre de la guerre en Ukraine. »

Sans en apporter la preuve, les Occidentaux redoutent clairement que le Parti communiste chinois ne se serve de TikTok comme un mouchard placé dans la poche d'un milliard de personnes (dont 150 millions en Europe et 100 millions aux Etats-Unis). De quoi mener des opérations massives d'influence, de surveillance ou d'espionnage ciblé de personnalités politiques ou d'entreprises. Voilà comment une application de vidéos virales se retrouve au cœur de la guerre froide 2.0.



Ce qui est embêtant avec TikTok, c'est que le gouvernement chinois est clairement à la manœuvre et exerce en permanence un poids sur les sociétés, tandis qu'aux Etats-Unis, les sociétés ont encore beaucoup de puissance sur le gouvernement

Axel Legay

Professeur à l'école polytechnique de l'UCLouvain et expert en cybersécurité



KROLL

